

*Le Lien*

# Tarn-Agout

LE JOURNAL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

*Offrez un cadeau  
qui a du sens !*



Unis pour un territoire d'avenir !



# L'agenda Tarn-Agout vos meilleures idées de sorties !

Découvrez toutes les fêtes et manifestations en Tarn-Agout dans l'agenda mensuel de l'Office de tourisme !

Disponible :



[www.tourisme-tarnagout.com](http://www.tourisme-tarnagout.com)



Tarn-Agout Tourisme

+ à l'accueil des 2 bureaux d'information touristique à Lavarur et à Saint-Sulpice-la-Pointe.



**Vous organisez un événement sur le territoire ? Diffusez l'info !**

Saisissez votre événement sur : [www.tourisme-tarnagout.com](http://www.tourisme-tarnagout.com) (Rubrique Agenda > Proposer un événement)



**Remplissez le formulaire en ligne gratuitement en quelques clics !**

Votre manifestation sera visible sur les agendas de nos partenaires Tarn Tourisme et le Pays de Cocagne !



# Sommaire



## » En images

Quelques temps forts de l'année 2023

Pages 4-5

## » Communication

Refonte en cours du site internet

L'interco, relais d'infos

Page 6

## » Enfance

Ateliers vélo au service commun périscolaire

ALSH : 2024, une année de jeux !

Page 7

## » Alimentation

Une 3<sup>ème</sup> cantine bio et locale

PAT : partenariat avec la Chambre d'agriculture du Tarn

Page 13

## » Environnement

Entretien des berges de l'Agout

Valorisation des déchets verts

Pages 14-15

## » Commerces

La carte cadeau locale « Ici ici, es aqui »

Ils viennent d'ouvrir !

## » Entreprise

Une semaine pour la création d'entreprises et le commerce de proximité en Tarn-Agout

## » Tourisme

Hébergements touristiques : la réglementation applicable en Tarn-Agout

Pages 8-12

L'arrivée des fêtes de fin d'année en Tarn-Agout est marquée par le **lancement de la carte cadeau locale « Ici ici, es aqui » afin de valoriser le commerce de proximité**. Entreprises, collectivités locales, associations, particuliers... nous pouvons tous offrir cette carte cadeau à quelqu'un, et ainsi participer au développement d'une économie circulaire vertueuse sur le territoire.

**Une idée cadeau « 100% Tarn-Agout », idéale avec Noël qui approche à grands pas !**

Dans ce numéro, un clin d'œil particulier est fait aux **ateliers Résô** qui contribuent à la préparation des actions 2024 pour **dynamiser toujours plus le commerce et l'entrepreneuriat en Tarn-Agout**.

L'Office de tourisme intercommunal rappelle également la **réglementation applicable en matière d'hébergements touristiques**, en cas de locations saisonnières pendant les fêtes.

Je terminerai ces quelques lignes en adressant mes plus vifs remerciements aux Vice-Présidents, aux élus communautaires et communaux, et à l'ensemble du personnel qui m'entourent pour leur implication au quotidien et leur total engagement.

**À toutes et tous, je vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année.**

**Gérard Portes**  
Président  
de la Communauté de communes Tarn-Agout



## Le Lien TARN-AGOUT N° 53

Directeur de la publication : Gérard Portes

Rédaction : Services communautaires

Mise en page : Service communication

Crédits photos : Freepik - Canva - CCTA

Crédits illustrations : Flaticon - Freepik

Impression : Art & Caractère

Tirage : 13901 exemplaires

Diffusion par voie postale

ISSN N° : 129365271 - Dépôt légal à parution



## En images

quelques temps forts de l'année 2023



Enquête en ligne sur le schéma directeur vélo (480 contributions)



Signature de la nouvelle convention territoriale globale 2023-2026 avec la Caisse d'allocations familiales du Tarn



Rencontres professionnelles Agrilocal à Ambres



Matinale de l'emploi à Lavaur



Carnaval dans les structures Petite enfance

Voyage dans l'espace pour les trois accueils de loisirs sans hébergement







*Soirées « Vendredi Es Aqui »  
à Azas le 16 juin, et Massac-Séran  
le vendredi 15 septembre*



*Rencontres des petites et moyennes  
entreprises en Tarn-Agout dans les locaux  
de la CITEL à Saint-Sulpice-la-Pointe*



*Activités estivales  
inédites (aquatraining  
et jardin aquatique)  
au centre aquatique  
L'O Pastel à Lavaur*



*Marché de commerçants  
délocalisé à Azas*



*Journée de cohésion des agents de la  
Communauté de communes Tarn-Agout  
à Ludolac à Saint-Lieux-lès-Lavaur*



*Lancement de la  
carte cadeau locale  
« Ici ici, es aqui »  
en Tarn-Agout*

# Communication

## refonte en cours du site internet CCTA

Depuis plusieurs semaines, les services Communication et Informatique de la CCTA sont à pied d'oeuvre afin de moderniser le site internet [www.cc-tarnagout.fr](http://www.cc-tarnagout.fr) et ainsi offrir aux habitants du territoire, partenaires, visiteurs... une meilleure expérience de navigation.

Le processus de refonte est engagé sur plusieurs mois mais une 1<sup>ère</sup> étape (le changement de technologie CMS) a été opérée début novembre, conférant au site un design quelque peu différent.

*Des points d'informations réguliers sur les modifications apportées seront réalisés par la Communauté de communes sur son site internet et ses réseaux sociaux. Restez connectés !*



En attendant, toutes les informations pratiques du territoire restent bien évidemment accessibles sur [www.cc-tarnagout.fr](http://www.cc-tarnagout.fr) !

## campagnes nationales l'interco, relais d'infos



Dans son rôle de service public, la CCTA porte à la connaissance des habitants de son territoire des informations nationales destinées à garantir le « bien vivre » ensemble en Tarn-Agout.

### » Histologe, le nouveau service public contre le mal logement

Vous êtes **locataire** et vous êtes dans une situation de **mal logement** (humidité, infiltrations, moisissures... ou autres) ?

#### Signalez-le gratuitement sur Histologe.

Les acteurs publics compétents seront informés de votre signalement et vous aideront à trouver une solution.

- [histologe.beta.gouv.fr](http://histologe.beta.gouv.fr)

### » Dépannages à domicile : gare aux arnaques !

La **Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes** a relevé de nombreuses anomalies dans le domaine du dépannage à domicile. Elle a donc souhaité sensibiliser les usagers à travers une campagne de communication en donnant les bons réflexes à adopter : **anticiper, cibler et vérifier.**

- + d'infos sur [www.economie.gouv.fr/dgccrf](http://www.economie.gouv.fr/dgccrf)



## des ateliers vélo au service commun périscolaire

Cet automne, la Maison du Vélo de Toulouse s'est rendue en Tarn-Agout afin de proposer aux enfants du service commun périscolaire des ateliers vélo entre découvertes et apprentissages.



Au programme de ces ateliers : rappel des consignes de sécurité, pratique sur terrain balisé (sans circulation), et gestion de certains obstacles rencontrés sur la route (rétrécissements de voie, dos d'âne...).

Les enfants débutants ont bénéficié d'une attention particulière de la part des intervenants présents qui ont pris le temps de les **initier en douceur**, avec draisiennes et exercices en lignes droites. Idéal pour apprendre à faire du vélo ou se remettre en selle en toute confiance !

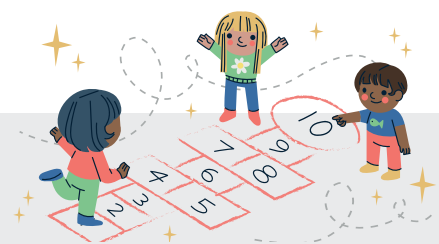
*Organisés dans le cadre du « Plan mercredi », ces ateliers vélo témoignent de la volonté de la CCTA de faire progresser la pratique du vélo au quotidien sur son territoire, conformément aux ambitions de son Schéma directeur vélo initié fin 2022.*

## centres de loisirs intercommunaux 2024, une année de jeux !

L'année prochaine, les 3 ALSH du territoire (Gosciny à Saint-Sulpice-la-Pointe, La Treille à Lugan et Jean de la Fontaine à Labastide Saint-Georges) vont proposer aux enfants des animations ludiques et pédagogiques sur la thématique « Jeu Joue ! ».

### » Pourquoi cette thématique ?

Car en 2024, la France va accueillir les Jeux olympiques et paralympiques d'été. Mais aussi et surtout parce que **le jeu est la principale source de développement chez l'enfant, que ce soit sur le plan affectif, social, physique ou intellectuel.** Toutes les activités ludiques suscitent en lui le plaisir d'apprendre, de rencontrer et de partager !



**Jeux d'antan, jeux de mots,  
jeux musicaux, jeux coopératifs,  
jeux de société, jeux d'aventure...**  
seront au rendez-vous en 2024,  
pour le plus grand plaisir  
des petits comme des grands !

### Le saviez-vous ?

Le territoire Tarn-Agout est labellisé « Terre de Jeux 2024 ».



# Commerce

## c'est bon pour le local ! achetez la carte cadeau « Ici ici, es aqui »

La 1<sup>ère</sup> carte cadeau locale à dépenser uniquement dans les petits commerces du territoire.

Depuis 2018, les élus de la Communauté de communes Tarn-Agout (CCTA) se tiennent aux côtés des commerçants, artisans et producteurs du territoire afin de valoriser le commerce local et ainsi redonner du sens à l'achat de proximité. Plusieurs actions ont été initiées, en lien avec le Projet de territoire 2020-2030, notamment le lancement de la marque « Ici ici, es aqui » pour inciter les habitants de Tarn-Agout à consommer local.

Cet automne, la CCTA est allée encore plus loin en créant, en partenariat avec Petitscommerces\* :

### La carte cadeau locale « Ici ici, es aqui »

**70**  
commerces  
déjà inscrits !

Liste consultable sur :  
[petitscommerces.fr/tarnagout/](https://petitscommerces.fr/tarnagout/)

\* Plateforme nationale réservée aux commerces de proximité indépendants expérimentée par la CCTA en 2020 afin de soutenir les commerçants de Tarn-Agout pendant la pandémie de Covid.

La carte cadeau locale « Ici ici, es aqui » est :



Commercialisée tout au long de l'année sur :

- [petitscommerces.fr/tarnagout/](https://petitscommerces.fr/tarnagout/)
- dans les 2 bureaux d'information touristique

intercommunaux à Lavarut et à Saint-Sulpice-la-Pointe



Commercialisée auprès des entreprises, des collectivités territoriales, des associations et du grand public



Disponible en 4 coupures :  
20€, 50€, 100€ et 150€  
au format digital ou papier



À dépenser en une ou plusieurs fois **uniquement** dans les commerces de Tarn-Agout !





## Ensemble, on valorise le commerce de proximité !

### Pour les commerçants, artisans et producteurs locaux :

- ✓ Je développe mon chiffre d'affaires
- ✓ J'attire de nouveaux clients
- ✓ Je booste ma visibilité



### Pour les consommateurs entreprises & grand public :

- ✓ Je développe une économie vertueuse
- ✓ J'offre un cadeau qui a du sens !



## Pour les fêtes de Noël

**Offrez un cadeau qui a du sens !**

**Carte cadeau** disponible dans les 2 bureaux d'information touristique :



- » à Lavour  
35 Grand Rue
- » à Saint-Sulpice-la-Pointe  
Rue du 3 mars 1930



Paroles de commerçants

ils en parlent mieux que nous !



» **Mathieu**, membre du collectif de commerçants **Lavour J'adore !** à Lavour

*« La carte cadeau locale « Ici ici, es aqui » a été globalement bien accueillie par nos commerçants vauréens. C'est un dispositif qui va, une fois encore, valoriser nos commerces de proximité, mais également **fidéliser nos clientèles**. L'utilisation de la carte est plutôt simple et pratique. À voir désormais à l'usage ce que les commerçants en retirent concrètement. **Pour les consommateurs en revanche, c'est un pari gagné d'entrée !** Beaucoup d'entreprises, de collectivités territoriales, d'associations et de particuliers sont **contents de pouvoir acheter une carte cadeau qui est locale et qui fait travailler les commerces de leur ville !** »*



» **Floriane**, présidente de l'**Association des Riverains et Commerçants de la Bastide** à Saint-Sulpice

*« Nos commerçants ont très bien accueilli la mise en place de la carte cadeau locale « Ici ici, es aqui » sur le territoire. Nous ne voyons **que des avantages** à ce dispositif qui va nous permettre d'être valorisés, en tant que petits commerces de proximité, par rapport aux grandes enseignes nationales. On a également eu de très bons retours de la part des consommateurs. Les habitants de Saint-Sulpice-la-Pointe, longtemps qualifiée de « ville dortoir », sont contents de voir le centre-ville revivre ces dernières années. **Nous avons aujourd'hui des commerces très éclectiques : des magasins de bouche, des boutiques de décoration, des restaurants...** Les habitants ont envie, dans la mesure du possible, de privilégier ce commerce local ».*

# nouveaux commerces ils viennent d'ouvrir !



## Lavour



**DIDI TATTOOS ENERGY**  
Salon de tatouage/piercing  
10 av. Charles de Gaulle

07 49 41 00 19



**SAFE PLACE**  
Concept store/déco  
3 place du Vieux Marché

06 52 21 47 19



**TENTATION OR**  
Bijouterie spécial montres  
17 Grand Rue

05 63 34 84 70

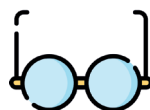
## Saint-Sulpice-la-Pointe



**CARTE  
CADEAU !**

**AM DESIGN**  
Architecte d'intérieur  
23 rue de Reims

06 51 68 54 85



**CLUQUES**  
Opticien lunetier  
36 esp. Octave Médale

05 63 60 58 57



**FATI FAITOUT**  
Traiteur cuisine du monde  
Saint-Jean-de-Rives

06 41 41 40 10



**CARTE  
CADEAU !**

**LA BOÎTE À NAT**  
Traiteur et pâtisserie  
1 imp. du Pastel ch. de la Monge

07 55 66 24 92



**CARREFOUR CITY**  
Supérette de centre-ville  
71 rue de la Loubatière

05 63 78 91 92

**CARTE  
CADEAU !**

Ils sont **nouveaux** en  
Tarn-Agout et déjà  
**inscrits au dispositif  
de la carte cadeau**  
« Ici ici, es aqui » !



+ d'infos auprès du service  
Développement économique  
& Emploi : 05 63 41 89 12

**Vous êtes commerçant, artisan ou  
producteur en Tarn-Agout ?**

**Rejoignez le dispositif** de la carte  
cadeau locale « Ici ici, es aqui » !

<https://app.petitscommerces.fr/register>



## une semaine pour la création d'entreprises et le commerce de proximité en Tarn-Agout

La CCTA a dédié la semaine du 6 au 10 novembre 2023 à la thématique de la création d'entreprises et du commerce de proximité en Tarn-Agout. 3 temps forts ont rythmé cet événement qui s'est inscrit dans l'esprit « café du commerce » véhiculé tout au long de l'année par le service Développement économique & Emploi de la CCTA, via notamment les rencontres Bistrô-Résô, ou encore la marque « Ici ici, es aqui ».



### 1/ LES ATELIERS RÉSÔ PARTICIPATIFS

Lundi 06/11, à Lavaur

Une soixantaine de commerçants, artisans et producteurs de proximité se sont réunis afin de construire ensemble le commerce de demain. Plusieurs thématiques ont été abordées lors de cette journée animée en collaboration avec la **Chambre de commerce et d'industrie du Tarn** : transition numérique, commerce responsable et fonctionnement collectif notamment. Un moment fortement apprécié par l'ensemble des participants !

### 2/ LES ESSENTIELS DE LA CRÉATION

Mardi 07/11, à Lavaur

Notre partenaire **BGE Tarn** a reçu les porteurs de projet du territoire pour une **journée de formation gratuite sur la création d'entreprise**. Tous les aspects principaux de l'entrepreneuriat ont été abordés lors de cette formation financée par la CCTA.

*Infos formation au 05 63 47 17 31*

### 3/ SALON « ENTREPRENEZ EN OCCITANIE »

Jeudi 09/11, à Saint-Sulpice-la-Pointe

Pour la première fois, AD'OCC, l'agence de développement économique de la **Région Occitanie** a fait escale en Tarn-Agout, et plus précisément à Saint-Sulpice-la-Pointe, pour organiser le **salon « Entrez en Occitanie : les rencontres dans le Tarn »**. Organisé en partenariat avec les membres du « **RésO Entrez** », cet événement a permis à ses participants de découvrir les expériences de plusieurs chefs d'entreprise ayant créé ou repris une entreprise locale. Ces rencontres ont aussi été l'occasion pour chacun d'échanger individuellement sur son projet avec les professionnels locaux de l'accompagnement à la création/transmission reprise d'entreprise (service emploi CCTA, Pôle emploi, CCI du Tarn, BGE Tarn, Région Occitanie...).



## hébergements touristiques la réglementation applicable



Vous êtes propriétaire d'un bien que vous louez en tant que meublé de tourisme ou chambre d'hôtes et vous souhaitez garantir la légalité de votre mise en location ? L'Office de tourisme intercommunal Tarn-Agout vous accompagne au mieux dans vos démarches et vous aide à la promotion et au développement de votre activité.



### Contact accompagnement :

05 63 41 89 50 / tarnagout@taxesejour.fr



**Vous êtes concerné(e) si vous êtes propriétaire d'un meublé de tourisme ou d'une chambre d'hôtes.**

### Meublé de tourisme, de quoi parle-t-on ?

Un meublé de tourisme est un **hébergement individuel de type villa, appartement ou studio meublé, à l'usage exclusif du locataire, proposé à la location à une clientèle de passage qui n'y élit pas domicile et qui y effectue un séjour caractérisé par une location à la journée, à la semaine ou au mois.**

### Chambre d'hôtes, de quoi parle-t-on ?

Il s'agit d'une **chambre meublée située chez l'habitant, en vue d'accueillir des touristes à titre onéreux, pour une ou plusieurs nuitées, assortie de prestations : accueil de la clientèle par l'habitant, petit déjeuner, linge de maison.**

### Résidence principale ou secondaire ?

**La résidence principale correspond au logement que vous occupez au moins huit mois par an, sauf obligation professionnelle, raison de santé ou cas de force majeure.**

### » Pour les bailleurs de meublé de tourisme :

#### En résidence **secondaire** :

**Obligation de déclarer votre activité touristique auprès de votre mairie**  
(déclaration CERFA n°14004-04)

#### En résidence **principale** :

**Respect d'un seuil maximal de 120 nuitées** réservées par an. À défaut, votre logement ne pourra pas être considéré comme une résidence principale et vous devrez déclarer votre activité de mise en location en mairie.

### » Pour les bailleurs de chambre d'hôte :

**Obligation de déclarer votre activité touristique auprès de votre mairie**  
(déclaration CERFA n°13566-03)



**Dans tous les cas, vous avez l'obligation de déclarer et reverser la taxe de séjour.**



# Alimentation

## nouvelle cantine scolaire bio et locale en Tarn-Agout

 Azas

Depuis la rentrée 2023, les écoliers d'Azas mangent bio et local ! Ceci est le résultat d'un projet initié en janvier par la municipalité, et mené tambour battant par Marjorie Gobbini et Hélène Marthaler de l'association Via Emilia, bien connues en Tarn-Agout pour avoir déjà accompagné les cantines scolaires de Teulat et Saint-Lieux-lès-Lavaur dans leur transformation en 2022. « Nous étions mandatées par la Communauté de communes pour réaliser une pré-étude de faisabilité sur la mise en place de cantines autonomes dans plusieurs écoles primaires du territoire », expliquent-elles. Suite aux résultats de cette étude, la commune d'Azas a souhaité faire appel au duo d'expertes pour être guidée dans toutes les étapes du projet : rencontres avec les élus et parents d'élèves, chiffrage, travaux de réaménagement de la cuisine, recherche de producteurs locaux, recrutement d'un chef cuisinier, formation du personnel en salle.

C'est ainsi que, depuis septembre, les écoliers d'Azas savourent des plats confectionnés chaque jour sur place avec des produits frais, locaux et majoritairement issus de l'agriculture biologique. Exit les barquettes à réchauffer et bonjour les assiettes de qualité ! Une dimension pédagogique s'ajoute également au plaisir de « bien manger » pour les enfants qui sont sensibilisés au goût, à la fraîcheur des aliments ainsi qu'à la lutte contre le gaspillage alimentaire.



## 3 cantines autonomes en Tarn-Agout

*Depuis 2020, les élus de la Communauté de communes Tarn-Agout se sont saisis de la question du « bien produire et mieux manger » sur le territoire en créant une nouvelle commission thématique « circuits-courts » et en se lançant, l'année suivante, dans l'élaboration d'un Projet alimentaire territorial afin d'initier et développer des démarches de terrain, volontaires et collectives.*

*Les cuisines autonomes des cantines de Teulat (janvier 2022), Saint-Lieux-lès-Lavaur (septembre 2022) et Azas (septembre 2023) en sont des illustrations concrètes.*



## projet alimentaire territorial, partenariat officialisé avec la Chambre d'agriculture du Tarn



Jeudi 16 novembre, une trentaine d'élus locaux se sont réunis sur l'exploitation SCEA Grains d'Autan à Saint-Agnan afin de participer à la Journée de l'entreprise agricole du Lauragais 2023. Organisée par la Chambre d'agriculture du Tarn et la CCTA, cette journée a permis aux élus présents d'aborder divers sujets en lien avec l'agriculture, notamment les démarches agro écologiques mises en place sur l'exploitation et les interactions entre agriculteurs et résidents du territoire. L'occasion également pour les deux organismes de signer une convention de partenariat en lien avec le Projet alimentaire territorial de la CCTA « Bien produire et mieux manger en Tarn-Agout ».

## entretien des berges de l'Agout comment protéger la biodiversité locale ?



En septembre, élus locaux et riverains de l'Agout et de ses affluents ont été conviés à participer à une **journée de sensibilisation sur les droits et devoirs des riverains des cours d'eau et sur la protection de la biodiversité** à Saint-Lieux-lès-Lavaur.

Organisée par la CCTA dans le cadre de son **Plan climat air énergie territorial**, en partenariat avec le Syndicat mixte du bassin de l'Agout, cette journée s'est déroulée en deux temps : une matinée plutôt théorique sur l'entretien des berges, suivie d'une démonstration d'une bonne pratique de coupe d'arbre l'après-midi. L'occasion pour les participants d'être **conseillés sur leurs cas particuliers**, mais également **sensibilisés à la biodiversité locale et à sa protection**.



» Vous êtes propriétaire d'une parcelle jouxtant un cours d'eau ? Sollicitez les conseils du Syndicat de rivière de votre secteur :

Bassin de l'Agout : [accueil@bassin-agout.fr](mailto:accueil@bassin-agout.fr)

Bassin Hers Girou : [smbv.hers@wanadoo.fr](mailto:smbv.hers@wanadoo.fr)

Bassin Tarn Aval : [secretariat@tarnaval.fr](mailto:secretariat@tarnaval.fr)

### » Ce qu'il faut savoir ?

- 1 Chaque propriétaire riverain est responsable, sur son terrain, du maintien de la ripisylve.
- 2 Afin de protéger la biodiversité locale, il est fortement conseillé de **ne pas broyer systématiquement les bords des berges**.



### La ripisylve, c'est quoi ?

Il s'agit de la **végétation qui se développe naturellement sur les berges des cours d'eau**. C'est une zone de transition entre le milieu aquatique et le milieu terrestre, riche en espèces naturelles, et **garante de la stabilité des berges**.

### » Ce qu'il faut privilégier ?

- 1 **Abattage ciblé** des sujets posant soucis. *Sujets vieillissants, morts ou non adaptés.*
- 2 **Recépage** en coupant tout ou partie des rejets provenant d'une souche. *Cette technique permet de rajeunir la végétation en place.*
- 3 **Enlèvement des embâcles** (accumulation de débris végétaux auxquels peuvent venir s'ajouter d'autres déchets) lorsque ceux-ci forment des bouchons susceptibles d'augmenter le niveau des eaux et/ou de menacer les ouvrages existants (ponts, seuils...). *Cette opération doit se faire depuis la berge, sans intervention dans le lit du cours d'eau.*
- 4 **Elagage** des arbres et arbustes afin de prévenir la formation des embâcles.
- 5 **Ne pas laisser les déchets de coupe dans ou au bord du cours d'eau.**



# valorisation des déchets verts opération de broyage dans les communes



Cet automne, 13 communes de Tarn-Agout ont participé à l'opération « Broyage de vos branchages » proposée deux fois par an depuis plusieurs années maintenant par le SMICTOM de la Région de Lavour, en charge de la collecte et du traitement des déchets sur le territoire de la CCTA.



## Opération Broyage octobre 2023

# 13

communes  
participantes  
en Tarn-Agout

Ambres  
Azas  
Bannières  
Garrigues  
Labastide Saint-Georges  
Lacougotte-Cadoul  
Marzens  
Montcabrier  
Roquevidal  
Saint-Jean-de-Rives  
Saint-Lieux-lès-Lavour  
Teulat  
Veilhes

## » Valoriser les déchets verts de nos jardins !

Le principe de cette opération est simple : les habitants des communes concernées ont un mois pour **déposer leurs déchets verts (tailles de haies, arbres et arbustes)** sur des plateformes communales spécialement mises à disposition pour l'opération. **Les branchages ainsi déposés sont ensuite broyés, puis redistribués aux habitants sous forme de broyat, utilisable en paillage ou en compost pour le jardin.**



Les déchetteries de Lavour et de Saint-Sulpice ont leurs propres plateformes de broyage.

# 9

plateformes  
de dépôt  
sur le territoire  
certaines mutualisées

# 310

tonnes de  
branchages  
broyés

Mise en place 2 fois par an (mars et octobre), cette opération permet de **réduire le volume des déchets verts en déchetterie**, dont le traitement est chaque année plus onéreux pour les collectivités.



# LES MARCHÉS DE NOËL

## EN TARN-AGOUT



toutes les infos sur  
[www.tourisme-tarnagout.com](http://www.tourisme-tarnagout.com)



Siège administratif

Espace Ressources • Rond Point de Gabor  
81370 SAINT-SULPICE-LA-POINTE  
05 63 41 89 12 • [accueil@cc-tarnagout.fr](mailto:accueil@cc-tarnagout.fr)

Suivez-nous sur  
[www.cc-tarnagout.fr](http://www.cc-tarnagout.fr)

